

Habilitation pour l'accès à la profession conducteur de taxi
 Code de la fiche : RS5635
 Code (s) NSF : 311 (Transports, manutention, magasinage)
 Formacode (s) : 31801 (Conduite taxi)
 Date de début des parcours certifiants : 01/01/2022

Certificateur : Ministère de la Transition Ecologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche



MODULES

EPREUVES

ADMISSIBILITE A+B+C+D+E+F+G

PARTIE THEORIQUE

140 heures
à
175 heures
(*)

*Présentiel
Eligible CPF*

Épreuves d'évaluation et contrôle de connaissance pour toutes les matières(examens blancs)

(*) Nos formations se déroulent en présentiel et leur durée varie de 175 à 210 heures, en fonction de la topographie et des particularités propres à chaque département. Ces spécificités peuvent influencer sur le contenu pédagogique et la durée nécessaire pour couvrir l'ensemble des notions requises. Le coût de la formation est établi en tenant compte de ces éléments, afin de garantir une préparation adaptée et complète pour chaque candidat, quels que soient son lieu de résidence et les spécificités locales.

A/ REGLEMENTATION DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES – ET PREVENTION DES DISCRIMINATIONS ET DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES (35h)

(Coefficient 3 , note éliminatoire 6/20, 45 mn QCM + QRC)

- Réglementation générale du T3P
- Règles générales qui organisent le marché du transport de moins de 10 personnes
- Règles et sanctions sur les discriminations et les violences sexuelles et sexistes

B/ GESTION (30h)

(Coefficient 2 , note éliminatoire 6/20, 45 mn, QCM + QRC)

- Les différentes règles de base de la gestion
- L'entreprise et son environnement économique
- Les différentes formes juridiques et régimes fiscaux
- Les différents régimes sociaux
- Comptabilité adaptée à la profession de taxi

C/ SECURITE ROUTIERE (12h)

(Coefficient 3 , note éliminatoire 6/20, 30 mn, QCM)

- Code de la route, contrôle technique des véhicules, sanctions et spécificité du taxi
- Comportement en cas d'accident
- Prise en charge des passagers en assurant leur sécurité

D/ FRANCAIS (12h)

Coefficient 2, note éliminatoire 6/20, 30 mn, QCM + QRC)

- Comprendre un texte simple ou des documents en lien, notamment, avec l'activité des transports
- Comprendre et s'exprimer en français pour :
 - Accueillir la clientèle
 - Comprendre les demandes simples des clients
 - Demander des renseignements simples concernant le confort de la clientèle)
 - Tenir une conversation très simple durant le transport
 - Prendre congé des clients

E/ ANGLAIS (12h)

(Coefficient 1, note éliminatoire 4/20, 30 mn, QCM, niveau A2 du CECRL)

- Accueillir la clientèle
- Comprendre les demandes simples des clients
- Demander des renseignements simples concernant le confort de la clientèle)
- Tenir une conversation très simple durant le transport
- Prendre congé des clients

F/ REGLEMENTATION LOCALE SPECIFIQUE TAXI (39h / 74h*)

(Coefficient 3, note éliminatoire 6/20)

- Maîtrise de la réglementation locale des taxis et connaissance du territoire – (*)
- Maîtrise de la convention CPAM du département

G/ REGLEMENTATION NATIONALE SPECIFIQUE TAXI

(Coefficient 3, note éliminatoire 6/20)

- Règles de fonctionnement et organisation spécifiques aux taxis
- Activités complémentaires ouvertes aux taxis